LE FOUR À CHAUX DU PETIT SAINT-JEAN À SAINT-VALLIER-DE-THIEY (ALPES-MARITIMES)

Bruno BELOTTI

Situé sur un des lacets de l'ancienne route Napoléon, aujourd'hui rebaptisée D 6085, un bâtiment maintenant en ruine surplombe le centre de détention de Grasse à une altitude de 693 mètres. Cet édifice devenu familier pour les nombreux automobilistes empruntant cette voie était connu de tous comme le survivant d'une époque révolue, celle des diligences, et avait hérité de l'appellation de « relais » (fig. 1)[62]

Sur la demande la municipalité de Saint-Vallier-de-Thiey et en l'absence de documents d'archives pouvant préciser la date et la fonction du bâtiment, une visite des lieux a été décidée[63]. Seule une exploration des vestiges encore *in situ* pouvait peut-être nous éclairer sur le rôle exact de ce fameux « relais »[64]. Dès la première visite, la finalité réelle de ces ruines s'impose comme une évidence : il s'agit simplement d'un four à chaux. Reste simplement à en confirmer la datation et à en retracer l'historique.

Fig. 1 : vue des bâtiments en ruine

[62] Sauf mentions contraires, tous les clichés sont de l'auteur et sont libres de droits.

[63] Je remercie la municipalité de Saint-Vallier-de-Thiey pour sa confiance et sa constante disponibilité dans ces recherches. Sur la carte IGN, le site est mentionné, sur le lieu-dit Petit Saint-Jean, sous le simple nom de « ruines ».

[64] Le bâtiment et la parcelle de terrain concernés, appartenant à la Société Cargill, ont été depuis rachetés par la municipalité.

Fig. 2 : vue extérieure de l'entrée du four

En partie envahi par la végétation, le site est aujourd'hui constitué d'une série de bâtiments dont une des extrémités, légèrement détachée de l'ensemble principal, abrite un four. L'ensemble des constructions longeant la route offre une façade discontinue de 37,50 mètres, certains pans de murs s'étant effondrés.

À l'extrémité ouest, le four désolidarisé des autres corps de logis, présente une largeur de 4,80 mètres pour une profondeur d'environ 4 mètres. Construit en briques réfractaires, le four est « enchâssé » dans une structure en pierres quadrangulaires. La construction est fruste : les pierres grossièrement équarries sont englobées dans un mortier de chaux ; les interstices sont comblés avec de petites pierres résultant peut-être du travail préalable d'égalisation des pierres. Une esquisse d'arc constituée de pierres posées de chant se devine au-dessus de l'ouverture du four.

Fig. 3 : vue intérieure du revêtement du four

Ébrasée, l'ouverture, destinée à l'évacuation de la chaux, est revêtue de briques réfractaires soigneusement agencées. Son rôle est d'éviter la dégradation de la structure pierreuse armant la cheminée du four. Afin de résister à l'action prolongée du feu, les murs ont une épaisseur totale (pierre et revêtement de briques) de 2,30 mètres (fig. 2). Comme l'ouverture, l'intérieur du four est entièrement habillé de briques. Les fortes températures ont par endroit entraîné la formation de véritables scories (fig. 3).

Les dimensions de la cheminée de forme tronconique haute de 4 mètres et dont le diamètre maximum est de 2,30 mètres aux deux tiers de sa hauteur permettent d'évaluer sa capacité à 12 mètres cubes[65]. Une rampe permettait de recharger le four par le haut ; l'ouverture du gueulard (bouche d'approvisionnement) est encore visible. La pierre calcaire était acheminée près de l'ouverture et déversée dans la cheminée (fig. 4). On n'a trouvé, par ailleurs, aucune trace de rails ni de wagonnets. Le four à chaux est adossé à une butte afin de permettre un accès aisé au cratère du four lors du remplissage. Il est situé près d'une voie d'accès (pour la commercialisation du produit fini), sur une pente rocailleuse couverte d'arbres et d'arbustes (fournissant le combustible) et d'un gisement calcaire (apportant la matière première nécessaire).

Fig. 4 : aperçu de la rampe permettant l'accès au gueulard

Située derrière le complexe, la carrière porte encore des traces d'extraction qui témoignent d'une longue période d'activité (fig. 5).

Fig. 5 : front de taille de la carrière

[65] Volume approché calculé par M. Éric Aune enseignant au collège de Saint-Vallier-de-Thiey : 12,118 m^3 soit 12,118 litres (environ 4,062 m^3 pour le cône supérieur et 8,056 m^3 pour le cône inférieur).

Les roches qui constituent l'armature du plateau de Saint-Vallier-de-Thiey sont des calcaires ou des dolomies du jurassique ; ces roches constituent encore aujourd'hui des « *pierres de taille remarquables*[66]». Cependant, en fonction de leur dureté, de leur hétérogénéité et de leur propreté, ces calcaires peuvent avoir des utilisations différentes.

Une recherche aux Archives départementales a permis de retrouver les traces de cette installation et d'en préciser l'histoire. Le cadastre napoléonien de 1817 non seulement ne reportait aucune route à cet endroit, à l'exception d'un chemin en partie repris par la voirie contemporaine, mais également ne mentionnait aucun édifice (fig. 6). On pouvait raisonnablement penser que la construction était postérieure à cette date sans pour autant l'affirmer avec certitude. En effet, si les fours à chaux sont mentionnés la plupart du temps sur le cadastre napoléonien, cet usage n'est pas systématique[67]. Par ailleurs, nous savions que c'est au milieu du XIXe siècle que l'usage de la brique réfractaire se généralise dans les fours à chaux.

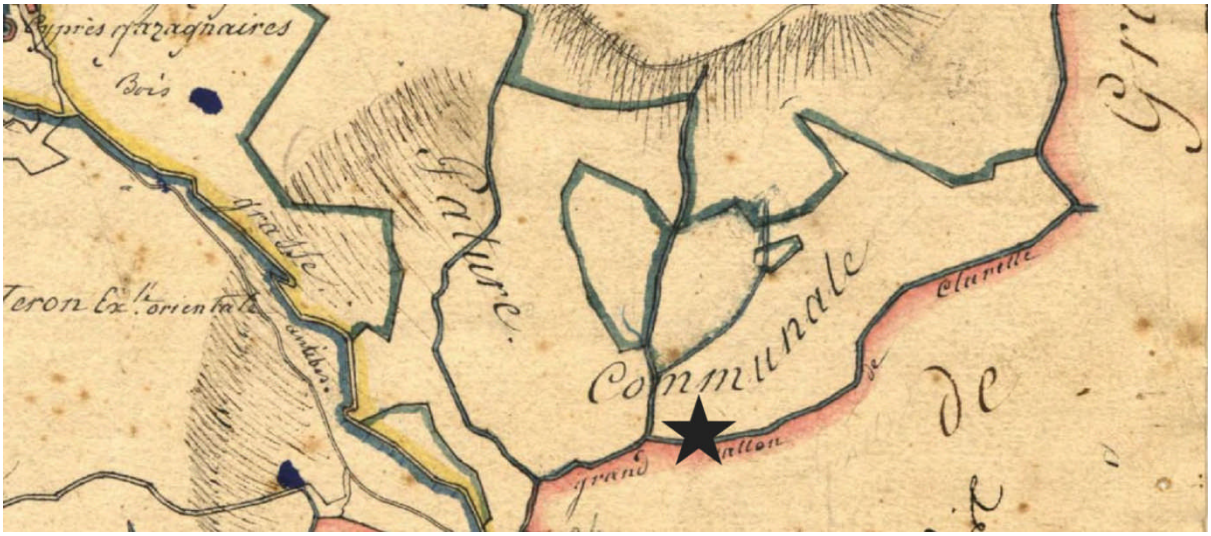

Fig. 6 : extrait du cadastre napoléonien daté de 1817 (le site est indiqué par l'étoile).

Nos recherches aux Archives départementales se sont donc orientées sur la période de la deuxième moitié du XIXe siècle. C'est dans les cahiers retranscrivant les délibérations du conseil municipal que nous avons retrouvé la première mention de cette construction (fig. 7). La consultation des cahiers des délibérations du conseil municipal a révélé la demande émanant du propriétaire de ce complexe en 1873[68]. Il s'agit d'un certain Joseph Mantégués, menuisier demeurant à Grasse, qui propose de construire un four à chaux hydraulique[69] sur un terrain de la commune[70], au quartier de la Louvière, lieu-dit Petit-Saint-Jean. Des plans sont fournis à l'appui de la demande et, pour convaincre le conseil municipal, l'entrepreneur prévoit

[66] G. Gonzalez, schéma départemental des carrières des Alpes-Maritimes. Notice de présentation, BRGM, mars 2000, p. 36.
[67] Information Franck Suméra (Service régional d'Archéologie DRAC-PACA).
[68] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 1 D 6, délibération n° 73 du 2 novembre 1873.
[69] La mention « chaux hydraulique » indique qu'il s'agit de chaux éteinte.
[70] La consultation des relevés hypothécaires nous apprend que Joseph Mantégués s'est porté acquéreur du terrain comportant déjà une bâtisse dès le 21 août 1871 ; ce terrain (parcelle n° 471 de la section C du cadastre napoléonien) a été saisi à un dénommé Pierre Arnaud, aubergiste et tailleur de pierres de son état, pour une dette non honorée (Arch. dép. Alpes-Maritimes, bureau unique des hypothèques de Grasse 1800-1855, vol. 359 n° 93).

de construire un abri pour l'accueil des voyageurs pris par le mauvais temps[71] (fig. 8 et 9). En tant qu'établissement « *dangereux, insalubre ou incommode de 2e classe* », cette installation fait d'ailleurs l'objet d'une enquête préliminaire diligentée par la sous-préfecture de Grasse en 1874 avant que les travaux ne débutent[72]. Les avantages du site, éloigné de toute habitation, impropre aux cultures en raison des affleurements rocheux et riche en combustible, ont sûrement joué en faveur du demandeur.

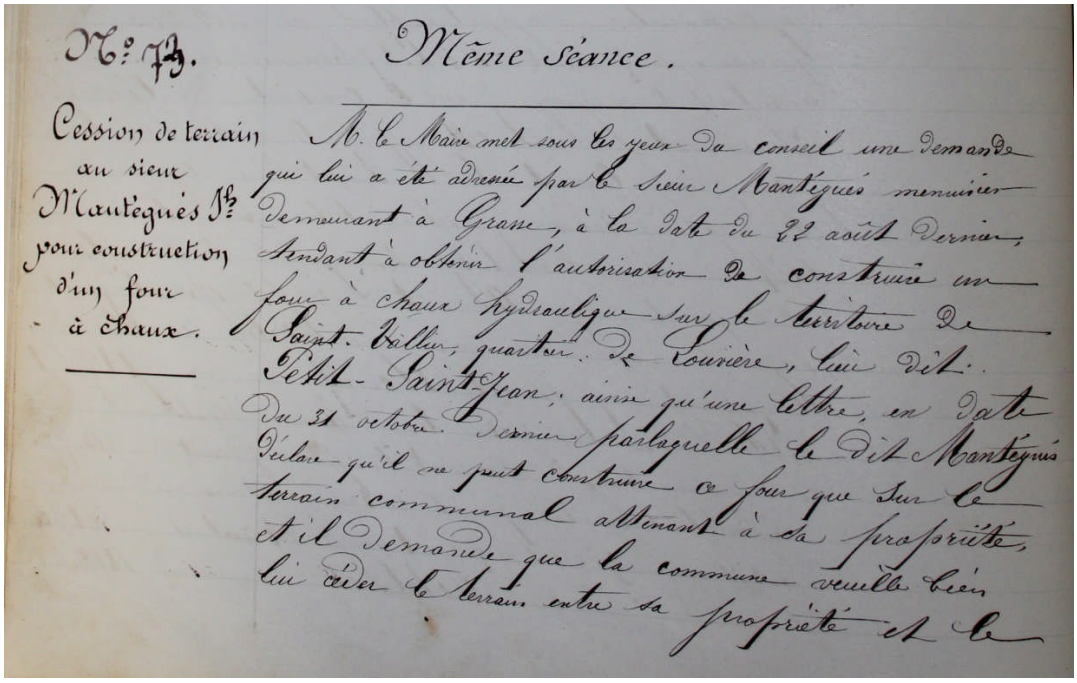
N° 73. Même séance.

Cession de terrain au sieur Mantegués Jh pour construction d'un four à chaux.

M. le Maire met sous les yeux du conseil une demande qui lui a été adressée par le Sieur Mantegués menuisier demeurant à Grasse, à la date du 22 août dernier, tendant à obtenir l'autorisation de construire un four à chaux hydraulique sur le territoire de Saint-Vallier, quartier de Louvière, lieu dit Petit-Saint-Jean, ainsi qu'une lettre, en date du 31 octobre dernier par laquelle le dit Mantegués déclare qu'il ne peut construire ce four que sur le terrain communal attenant à sa propriété, et il demande que la commune veuille bien lui céder le terrain entre sa propriété et le

Fig. 7 : extrait de la délibération n° 73 (Arch. dép. Alpes-Maritimes E 122, (Saint-Vallier-de-Thiey), 1 D 6)

En 1877, le nouveau propriétaire demande l'autorisation de construire un réservoir pour l'utilisation de son four à chaux[73]. La chaux hydraulique ou chaux éteinte est moins dangereuse à manipuler, même si cette opération rend le produit plus lourd à transporter.

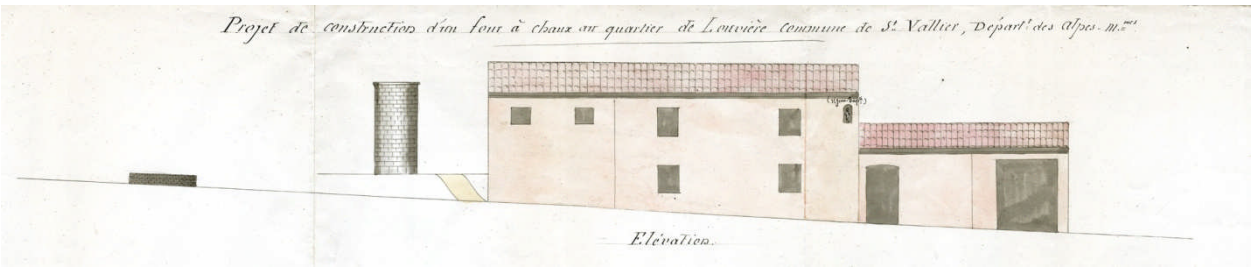

Fig. 8 : extrait du plan de l'élévation fourni à l'occasion de la demande en 1873 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 5 I 3)

[71] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 5 I 3. C'est cette fonction annexe qui survivra dans la mémoire collective alors que l'activité principale de chaufournier sera bien vite oubliée.

[72] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 5 I 3, lettre du 1er juillet 1874 et autorisation du 26 août 1874. Depuis la loi du 21 avril 1810, l'ouverture des carrières se fait sur simple déclaration au maire de la commune qui transmet au préfet.

[73] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 1 D 6, délibération n° 147 du 5 août 1877. Situé en aval du vallon, au-delà du chemin, ce réservoir a probablement été détruit lors de l'élargissement de la route Napoléon (ancienne N 85).

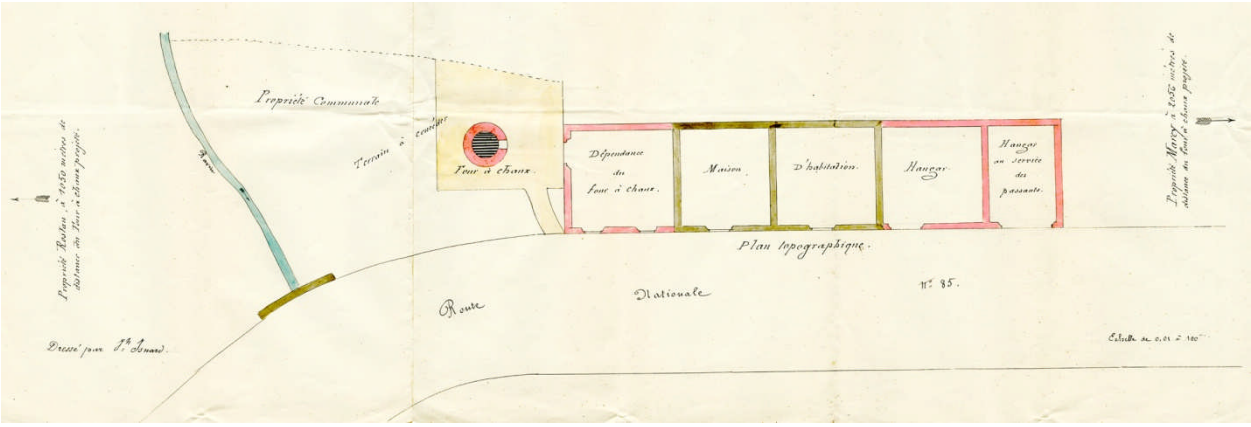

Fig. 9 : extrait du plan de masse fourni à l'occasion de la demande en 1873 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 5 I 3)

Si des demandes d'autorisations de fours à chaux (la plupart du temps temporaires) sont mentionnées dans le premier quart du XIXe siècle[74], c'est la première grande installation de chaufourniers permanente connue pour la commune dans ce troisième quart du XIXe siècle[75].

Nous ne savons rien du type de financement et de la gestion de cette entreprise comme nous ne savons rien non plus du statut, du salaire et des conditions de vie des ouvriers. Le propriétaire est menuisier à Grasse et cherche vraisemblablement à diversifier son activité en investissant dans un secteur qui lui semble prometteur.

L'ouverture de carrières (de pierres de taille / à bâtir ou de marbres), de mines de charbon ou d'installations destinées à l'extrait d'essence de lavande fleurissent sur le territoire de la commune de Saint-Vallier. Les nombreuses demandes émanant de divers entrepreneurs, parfois étrangers, émaillent les délibérations du conseil municipal sur toute la période couvrant la deuxième moitié du XIXe siècle. Ces activités semblent connaître une véritable expansion au cours du Second Empire jusqu'à la Première Guerre mondiale. Cet essor industriel est sûrement à mettre en rapport avec la croissance démographique et le développement des villes sur la côte[76].

Nous n'avons retrouvé aucune mention sur l'arrêt de cette production ; on peut cependant penser que la Première Guerre mondiale a porté un coup fatal à ce type d'entreprise. En 1938, une délibération du conseil municipal de Saint-Vallier accorde une autorisation d'exploitation pour la carrière située au quartier de Léouvière (parcelle n° 346, section C du cadastre)[77]. Le plan joint à la demande confirme qu'il s'agit de la même parcelle occupée par le four à chaux dont on voit le bâtiment dessiné (fig. 10). La mention dans la lettre faite par le demandeur de «… *l'ancienne carrière de pierre abandonnée depuis longtemps* … »[78] nous confirme que l'exploitation de la carrière et par conséquent l'activité des chaufourniers a cessé depuis un certain temps.

---

[74] En 1831, 1836, 1837, 1840, 1841, 1844, Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122 (5 I 3).

[75] Les utilisations possibles de la chaux, vive ou éteinte, sont extrêmement variées. La chaux hydraulique (chaux éteinte) est utilisée notamment pour la réalisation de murs en pierre ou de soubassements.

[76] Voir le site du Département 06 : https://www.departement06.fr/le-xixe-siecle-de-1860-a-1914/la-population-1862.html

[77] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4, délibération du 29 juillet 1938.

[78] Arch. dép. Alpes-Maritimes, E 122, 4 N 4, lettre datée du 18 juillet 1938.

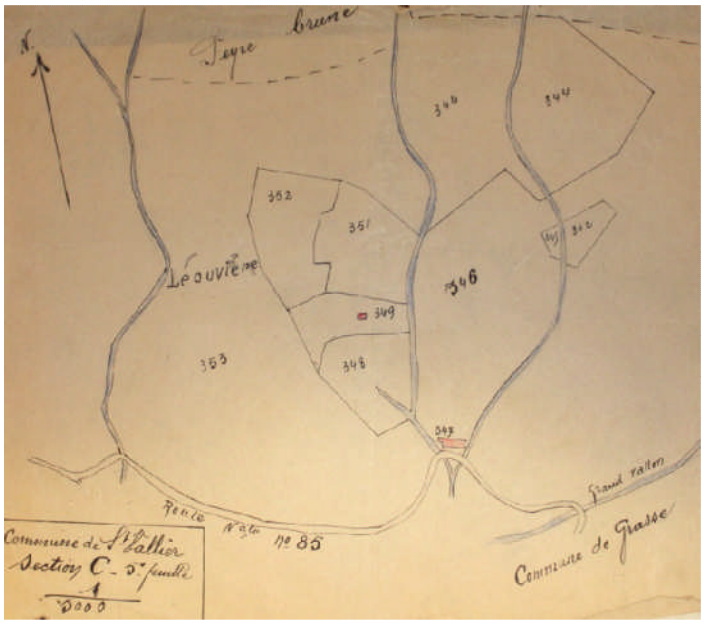

Fig. 10 : Plan joint à la demande d'autorisation d'exploiter la carrière en 1938 (Arch. dép. Alpes-Maritimes, E122, 4 N 4)

Bibliographie

Arch. dép. Alpes-Maritimes, commune de Saint-Vallier E122, 1 D 6 ; E 122, 5 I 3 ;
E 122, 4 N 4 : G. Gonzalez, *Schéma départemental des carrières des Alpes-Maritimes. Notice de présentation*, BRGM, mars 2000.

Sitographie
https://www.departement06.fr/le-xixe-siecle-de-1860-a-1914/la-population-1862.html